

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Aude  
MAIRIE DE VINASSAN

**ARRÊTÉ**

**N° G 26.32**  
**Permission de voirie**

Le Maire de la Commune de Vinassan,

**Rue SAINT MARTIN**

Notamment les articles L 2212.2 et L 2213.1

Vu le Code de la Route,  
Vu le Code de la voirie routière,

Vu la demande faite par monsieur DULOY le 30 mars  
2026 pour l'**autorisation d'occuper la voie publique**  
**rue SAINT MARTIN, au niveau du 5, à l'aide d'un**  
**camion nacelle, le 15 juin 2026**

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures  
destinées à assurer la sécurité des piétons et le  
stationnement.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le pétitionnaire est autorisé à occuper la voirie publique le **15 juin 2026, à charge par lui de se conformer aux prescriptions ci-après.**

**Article 2** : Des panneaux de signalisation seront mis en aval du chantier afin de prévenir les usagers de la route, soit ROUTE BARREE, au niveau du salon de coiffure place Léon Blum.

Puis des panneaux double sens seront positionnés au niveau de la sortie de l'impasse Jean Moulin et place Léon Blum, afin de permettre aux riverains de circuler place Leon BLUM et impasse Jean Moulin.

Le sens interdit place Léon Blum, sera masqué le temps de l'intervention.

**Article3** : les dépôts divers indispensables aux travaux doivent être disposés de manière à ne jamais entraver le libre écoulement des eaux.

**A l'issue des travaux la voirie devra être nettoyée.**

**Article 4** : La présente permission est accordée à titre précaire et pourra être modifiée ou révoquée en tout ou partie soit en cas d'inexécution des conditions d'autorisation, soit pour des besoins de la voirie ou dans un but quelconque d'intérêt.

L'enrobé devra être refait à l'identique, soit enrobé à chaud.

**Article 5** : Notification sera faite à l'intéressé et ampliation adressée à :

- Service Technique de la Commune pour suivi,
- Police Municipale.

A Vinassan, le 02 avril 2026

Didier ALDEBERT

Conseiller départemental de l'AUDE  
Maire de VINASSAN